

Renforcement de Capacités des Equipes-Cadres de Région et de Districts Sanitaire – « RECaRD »
*Programme financé par l'Union Européenne et mis en œuvre par
l'Agence Italienne Pour la Coopération au Développement*
Contrat n. T03-173-EUTF Bêkou – 2018 – Santé III

AVIS DE VACANCE DE POSTE PROFESSIONNEL N. BEKOU-ADM/01/19

Coordinateur passation des marchés, administration et financier du programme

Conformément à la Décision du Comité Directeur no. 156 du 23/12/2016, y compris les modifications ultérieures apportées par la Décision du Comité Mixte no 91 du 10/07/17, le Bureau de Khartoum de l'Agence Italienne pour la Coopération au Développement (AICS), recrute un **Coordinateur passation des marchés, administration et financier du programme** dans le cadre du programme « Renforcement de Capacités des Equipes-Cadres de Région et de Districts Sanitaire » (ci-après dénommé « programme »), financé par l'Union Européenne et mis en œuvre par l'Agence Italienne pour la Coopération au Développement, Bangui.

La durée du programme est de 30 mois.

DESCRIPTION DU PROGRAMME

Le programme Renforcement de Capacités des Equipes-Cadres de Région et de District Sanitaire - « RECaRD » est basé sur le financement d'une troisième phase du "Programme d'Appui Sectoriel Santé au Plan Intérimaire en RCA (Santé III)" du Fonds Bêkou.

La phase III du programme de santé s'articule autour de deux composantes principales :

- a) le renforcement de la gouvernance et du leadership par le MSP (Ministère de la Santé et de la Population)
- b) la prestation de services de santé

La présente action veut répondre à la première composante du programme Santé III qui vise à renforcer la gouvernance et le leadership par le MSP (Ministère de la Santé et de la Population).

L'initiative répond au besoin de rendre soutenable et durable le système sanitaire tout en renforçant la gouvernance et le leadership des institutions selon l'approche Linking Relief, Rehabilitation and Development (LRRD) essentiellement dans les zones stables et sécurisées.

En particulier, le projet vise à promouvoir le système sanitaire national et le processus de décentralisation à travers le renforcement des équipes-cadres de Région (ECR), équipes cadres de District (ECD) et leur coordination avec les formations sanitaires (FOSA) et les services sanitaires des communautés.

Période indicative de démarrage : la fin du processus de sélection.

Lieu d'affectation : Bangui (République centrafricaine)

Rémunération : Salaire brut maximum par mois : 7.000 euros bruts / mensuels en fonction des qualifications et de l'expérience du candidat.

Contrat : conformément aux principes de la législation du travail italienne en vigueur, contrat à durée déterminée pour une période de 12 mois (éventuellement prorogée), y compris une période d'essai de 90 jours.

1. PRINCIPALES FONCTIONS

Le Coordinateur **passation des marchés, administration et financier du programme** jouera un rôle de soutien dans les aspects juridiques, de passation des marchés et d'administration pour la mise en œuvre du Programme.

Il/elle se coordonnera avec le Coordinateur Technique du programme et il/elle sera sous la supervision du directeur de l'Agence italienne pour la Coopération au Développement (AICS) de Khartoum.

Le Coordinateur **passation des marchés, administration et financier du programme** travaillera en **coordination avec le bureau administratif de l'AICS Khartoum**

En particulier, le Coordinateur **passation des marchés, administration et financier du programme** sera directement responsable de :

- L'établissement et mise en œuvre du plan d'approvisionnement ;
- Assurer la correcte administration et gestion financière des fonds UE ;
- Vérifier que toutes les procédures soient conformes à la législation de référence du contrat PAGODA2, AICS, PRAG et du code législatif italien.
- Agir préventivement afin d'éviter les conflits entre les normes européennes et italiennes de référence et l'heure locale
- Préparer et organiser toute la documentation des appels d'offres et des appels à propositions pour les marchés de subventions, de services, de travaux et de fournitures en conformité avec la loi italienne sur les marchés publics ainsi que le Guide Pratique des Procédures Contractuelles pour les Actions Extérieures de l'UE (PRAG) en coordination avec le Coordinateur Technique du programme ;
- Définir les termes de références des appels d'offres et appels à proposition en collaboration avec les experts techniques ;
- Assurer adéquate visibilité des appels d'offres ;
- Soutenir la commission d'évaluation dans le processus d'attribution des soumissions ; ;
- Elaborer la documentation relative aux contrats et aux subventions ;
- Assurer la bonne exécution des contrats et subventions, jusqu'à leur conclusion ;
- Surveiller les aspects financiers liés aux contrats attribués ;
- Préparer les rapports financiers et comptables intermédiaires et finaux ;
- Assister les missions d'évaluation externes, y compris l'audit, et organiser/présenter toute la documentation requise en collaboration avec le Coordinateur Technique du programme ;
- S'interfacer avec le bureau de la Délégation de l'Union Européenne en RCA et le bureau AICS de Khartoum ;
- Fournir une assistance lors des procédures d'audit (internes et externes) ;
- Effectuer toutes autres activités requises pour la bonne mise en œuvre du programme.

2. PROFIL DU CANDIDAT

A. Critères essentiels

Formation

- Diplôme universitaire au niveau 6 du Cadre Européen des Certifications (CEC) dans les domaines de l'administration publique, droit, économie, science politique.

- D'autres diplômes dans un domaine d'études similaire (au moins niveau 6 du Cadre Européen des Certifications - CEC) seront considérés si le candidat a une expérience professionnelle d' haut niveau dans le secteur d'intervention au moins de 4 ans.
- Les candidats/es peuvent se prévaloir des équivalences pour l'admission à la compétition publique, publiées sur le site internet du ministère italien de l'éducation, de l'université et de la recherche www.miur.it.

Langues

- Connaissance de la langue italienne : niveau européen C2 (Passeport européen des langues)
- Connaissance de la langue française : niveau européen C1 (Passeport européen des langues)

Expériences et compétences requises

- Au moins trois ans d'expérience professionnelle pertinente dans les secteurs juridiques et administratif
- Au moins trois ans d'expérience professionnelle dans le cadre des programmes de développement
- Excellente connaissance des procédures et gestion des fonds de l'Union européenne
- Excellente connaissance des procédures d'approvisionnement italiennes (d.lgs 50/2016) et européennes (PRAG)
- Maîtrise de l'usage des ordinateurs, notamment du Paquet Microsoft Office (MS Word, Excel), des courriers électroniques (Outlook) et des navigateurs internet.

Outres

- Être en bon état de santé pour accomplir efficacement les tâches quotidiennes requises.
- N'avoir aucun conflit d'intérêt avec AICS et informer AICS si cette situation se modifie.
- Ne pas être âgé de plus de 67 ans au moment où cette annonce expire.

B. Critères préférentiels

- Expérience dans la gestion des Convention de Délégation avec UE ;
- Responsabilité préalable des procédures de passation des marchés ;
- Diplômes d'études supérieures (Master-Doctorat) en sciences juridiques et administratives et cours de spécialisation en matière de coopération internationale ;
- Expérience de travail avec la Coopération Italienne et connaissance des procédures (Ministère des Affaires Etrangère et de la Coopération Internationale DGCS/AICS) ;
- Expérience en gestion et administration de fonds de projets de santé primaires en pays en voie de développement ;
- Expérience antérieure dans le pays/région indiqué dans cet avis ;
- Disponibilité immédiate à occuper le poste.

3. EVALUATION DES CANDIDATURES

La sélection sera effectuée par une Commission d'Evaluation, nommée par le directeur du bureau AICS Khartoum, conformément aux critères suivants :

Formation, expériences, critères essentiels et préférentiels (maximum 70 points)

Vérification de la possession des conditions essentielles et préférentielles requises sur la base de la documentation présentée par le candidat, notamment en ce qui concerne les titres académiques obtenus et l'expérience professionnelle acquise.

Le score maximum de 70 points sera attribué à l'évaluation du CV selon les modalités d'attribution spécifiées ci-dessous :

a. Critères essentiels (maximum 40 points) attribué avec les critères suivants :

- Au moins trois ans d'expérience professionnelle pertinente dans les secteurs juridique et administratif : 1 point pour chaque trimestre d'expérience continue accumulée au-delà de la période minimale de 3 ans, jusqu'à un maximum de 15 points.
- Au moins trois ans d'expérience professionnelle dans le cadre des programmes de développement : 1 point pour chaque trimestre d'expérience continue accumulée au-delà de la période minimale de 3 ans, jusqu'à un maximum de 15 points
- Au moins 2 ans d'expériences avec de projets de l'Union européenne (Fonds UE) couvrant la gestion des fonds et les contrats d'aide extérieure, connaissance des procédures : 1 point par trimestre continue accumulée au-delà de la période minimale de 2 ans, jusqu'à un maximum de 10 points

b. Critères préférentiels (max. 30 points) attribué avec les critères suivants :

- Diplôme d'études supérieures (Master-Doctorat-Cours spécialisés) en sciences juridiques et administratives : 4 points pour doctorat, 2 points pour master pertinent au avis en objet, jusqu'à un maximum de 6 points.
- Expérience en gestion et administration de fonds de projets : 1 point par trimestre, jusqu'à un maximum de 10 points.
- Expérience de travail avec la Coopération Italienne et l'Union Européenne (Ministère des Affaires Etrangère et de la Coopération Internationale DGCS/AICS) : 1 point par trimestre, jusqu'à un maximum de 12 points.

La connaissance des langues (français et Italien) sera vérifiée lors de l'entretien.

La commission établira une liste de mérite et les cinq (5) premiers candidats seront invités à un entretien en français et en italien.

L'entretien se déroulera par conférence téléphonique ou via Skype.

La convocation à l'entretien sera envoyée par courrier électronique à l'adresse déclarée par le candidat au moment de la candidature. Les candidats non présélectionnés ne seront pas notifiés.

Entretien (maximum 30 points)

Le score de l'entretien sera attribué - à l'unanimité – par la Commission d'Evaluation.
Le score minimum pour passer l'entretien est de 21 points.

Le score total sera exprimé en centième et tiendra en compte la somme entre le score obtenu lors de l'entretien (max 30 points) et l'évaluation des critères essentiels et préférentiels (max 70 points).

Un classement final sera rédigé.

Les candidats éligibles resteront inscrits sur la liste jusqu'à la fin du programme.

A évaluations équivalentes, le choix se fait sur le candidat le/la plus jeune.

4. COMMENT POSTULER

La soumission de la candidature dûment signée doit indiquer le numéro de l'avis de vacance de poste (BEKOU-ADM/01/19).

La demande doit être rédigée en français et comprendre obligatoirement, sous peine d'exclusion, le formulaire « Déclarations juridiquement Contraignante » conformément à l'article 46 du décret italien du 28.12.2000 n. 445, qui indique :

- a. Nom, prénom, date et lieu de naissance ;
- b. Résidence ;
- c. Citoyenneté ;
- d. Pour les citoyens italiens, indiquez le nom de la municipalité où le candidat est inscrit sur les listes électorales ;
- e. Absence de condamnations pour toutes infractions criminelles ou procédures pénales en cours ;
- f. Aucune implication dans les actions légales ou pénales en cours pour crimes contre l'administration publique ;
- g. Certificats d'études indiquant les dates d'émission et le nom des établissements d'enseignement ;
- h. Avoir acquis les expériences professionnelles indiquées dans le CV ;
- i. Pleine jouissance des droits politiques et civils ;
- j. Ne pas avoir été licencié pour faute par un bureau de l'administration publique ;
- k. Être en bon état de santé pour accomplir efficacement les tâches quotidiennes requises ;
- l. N'avoir aucun conflit d'intérêt avec AICS et informer AICS si cette situation se modifie.

Conformément à l'article 76 de la loi italienne D.P.R. 28.12.2000, n. 445, toute fausse déclaration entraînera des sanctions pénales.

Egalement, la demande doit inclure la documentation suivante :

1. Lettre de motivation en français signée ;
2. Copie du passeport en cours de validité ;
3. Curriculum vitae en français de trois pages maximum (en format Europass), signé ;
4. Passeport des Langues signé ;
5. Trois références professionnelles dont une du dernier employeur (les référents seront contactés uniquement après l'entretien et après autorisation du candidat).

Pour chaque poste occupé, il est nécessaire d'indiquer dans le CV :

- lieu de travail,
- jour, mois, année de début e de fin de chaque expérience professionnelle, sous peine d'exclusion de l'expérience professionnelle dans l'évaluation des qualifications.

Le chevauchement temporel entre deux expériences professionnelles entrainera l'exclusion de l'une comme de l'autre. Dans ce cas, le candidat doit indiquer l'expérience la plus pertinente.

Le candidat doit également fournir un numéro de téléphone et un courrier électronique pour les communications. Il/elle doit signaler toute modification intervenue après la soumission de la candidature.

La demande de participation et toute la documentation doivent être reçues au plus tard le **18 novembre 2019 à 12h00** (heure de Khartoum) à l'adresse électronique suivante : recruitment.sudan@aics.gov.it

L'objet de l'e-mail doit contenir le numéro de l'avis de vacance du poste.

Nous encourageons les candidats à soumettre leur candidature bien avant la date limite.

5. EXCLUSION DES PROCÉDURES DE SÉLECTION

Les candidatures contenant les défauts suivants ne seront pas considérées :

- a. Les candidatures avec omission de toutes informations et documentations demandées dans le présent avis
- b. Les candidatures dépourvues des critères essentiels décrits au point 2
- c. Les candidatures non signées
- d. Les candidatures reçues après la date limite indiquée dans cette annonce

6. RÉSULTATS DE LA SÉLECTION

Seuls les candidats présélectionnés seront informés des résultats du processus de sélection.

7. PROTECTION DE LA VIE PRIVÉE

Les candidats donneront leur consentement indubitable à l'utilisation de leurs données personnelles aux fins de ce processus de sélection (conformément au décret législatif italien 101/2018 GDPR).

8. CLAUSE DE PROTECTION

À tout moment du processus de sélection, AICS Khartoum se réserve le droit, à sa seule discrétion, de mettre fin au processus de recrutement.

9. CODE ÉTHIQUE DE COMPORTEMENT

Le candidat devra respecter le code éthique de comportement disponible à l'adresse suivante : https://www.aics.gov.it/wp-content/uploads/2018/08/AICS_Codice_Etico_29AGO2018.pdf



Le Directeur du bureau AICS Khartoum
Vincenzo Raccaluto